

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

1873

Année 1873

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGTIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

65, RUE DE LYON

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

1874

DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

DE LA FAMILLE DES PECTINICORNES

PAR

E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon le 13 janvier 1873.

Dorcus semi-sulcatus.

Allongé, subparallèle, d'un noir peu luisant en dessus. Tête et prothorax grossièrement ponctués sur les côtés, lisses sur le disque. Écusson marqué en devant de points grossiers. Élytres marquées chacune jusqu'à l'angle sutural de neuf sillons ponctués, profonds en devant, graduellement affaiblis postérieurement jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, où ils s'effacent; réticuleusement marqués sur les côtés de points orbiculaires. Dessous du corps et pieds noirs.

Long., 0^m,0140 (6 1/4 l.); — larg., 0^m,059 (2 2/3 l.).

Corps allongé, peu convexe; d'un noir presque mat ou peu luisant en dessus. Tête transversale; offrant sur les côtés un faible relief naissant près de l'angle postérieur de l'écointure antérieure, près de la base des antennes, et à peine prolongé jusqu'à l'angle antéro-interne des yeux; marquée sur les côtés de points circulaires assez profonds, simplement pointillée sur son disque. Labre court, transverse, tronqué en devant. Mandibules à peu près de la longueur de la tête; faiblement arquées; munies, après le milieu de leur longueur, d'une courte dent sur leur tranche supérieure et d'une autre sur l'inférieure. Antennes d'un noir brillant, avec la massue brune.

Prothorax faiblement plus large que la tête ; bissiné en devant, avec les angles antérieurs plus avancés que le milieu de son bord antérieur ; épointé aux angles postérieurs ; tronqué ou à peu près à sa base ; muni d'un rebord dans sa périphérie ; peu convexe ; marqué sur les côtés de gros points, graduellement plus petits en se rapprochant du disque, lisse sur ce dernier et sur le tiers médiaire de sa largeur. *Écusson* plus large que long ; en triangle à côtés curvilignes ; marqué sur sa moitié antérieure de points grossiers et peu rapprochés.

Élytres tronquées à la base, avec l'angle huméral vif ; un peu moins larges que le prothorax, une fois et demie au moins plus longues que lui ; subparallèles jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement ; rebordées ; peu convexes ; marquées chacune, depuis la suture jusqu'à l'angle huméral, de neuf sillons ponctués, assez profonds en devant, graduellement affaiblis d'avant en arrière jusqu'aux quatre cinquièmes, où ils s'effacent ; marquées de points orbiculaires, séparés par un léger réseau, près des côtés. *Intervalles* planiuscules ou convexuscules, en devant plus larges que les sillons, près de la suture, plus étroits que ceux-ci près de la fossette humérale ; tous plus larges que les sillons postérieurement ; marqués d'une rangée de petits points. *Dessous du corps* noir ; garni d'un duvet fauve sur la poitrine ; glabre sur le ventre ; ce dernier ponctué sur les côtés et sur le dernier arceau, lisse sur son disque. *Pieds* noirs : jambes de devant antérieurement munies de cinq ou six dents.

Cette espèce, trouvée à Bone (Algérie), nous a été communiquée par M. Gabillot.

Peut-être serait-elle le *D. oblongus* de Charpentier ; mais la description de cet auteur est incomplète et semble laisser croire que les sillons dont les élytres sont creusées se prolongent jusqu'à l'extrémité de celles-ci.